Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **83 (1957)**

Heft 2

PDF erstellt am: **03.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

83e année 19 janvier 1957 N° 2

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Abonnements :
Suisse : 1 an, 26 francs
Etranger : 30 francs
Pour sociétaires :
Suisse : 1 an, 22 francs
Etranger : 27 francs
Prix du numéro : Fr. 1.60
Ch. post. « Bulletin technique de la Suisse romande » N° II. 57 75, à Lausanne.

Adresser toutes communications concernant abonnements, changements d'adresse, expédition à **Imprimerie La Concorde, Terreaux 31, Lausanne**

Rédaction
et éditions de la S. A. du Bulletin technique (tirés à part), Case Chauderon 475
Administration de la S.A. du Bulletin Technique
Ch. de Roseneck 6 Lausanne

Paraissant tous les quinze jours

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des Anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale

Comité de patronage — Président : J. Calame, ingénieur, à Genève ; Vice-président : G. Epitaux, architecte, à Lausanne — Membres : Fribourg : MM. H. Gicot, ingénieur ; M. Waeber, architecte — Vaud : MM. A. Gardel, ingénieur ; A. Chevalley, ingénieur ; E. d'Okolski, architecte ; Ch. Thévenaz, architecte — Genève : MM. Cl. Grosgurin, architecte ; E. Martin, architecte — Neuchâtel : MM. J. Béguin, architecte ; R. Guye, ingénieur — Valais : MM. G. de Kalbermatten, ingénieur ; D. Burgener, architecte.

Rédaction : D. Bonnard, ingénieur. Case postale Chauderon 475, Lausanne.

Conseil d'administration
de la Société anonyme du Bulletin technique : A. Stucky, ingénieur, président ; M. Bridel ; G. Epitaux, architecte ; R. Neeser, ingénieur.

Tarif des annonces

1/1 page		Fr. 275.—
1/2	»	» 140.—
1/4	»	» 70.—
1/8	»	» 35.—

Annonces Suisses S. A. (ASSA)

Place Bel-Air 2. Tél 22 33 26
Lausanne et succursales

SOMMAIRE : *Quelques aspects de la construction métallique en Suisse*, par CH. DUBAS, directeur des Services de construction métallique aux Ateliers de constructions mécaniques de Vevey S. A. — *Solution améliorée de l'équation différentielle de la ligne élastique d'une poutre soumise à la flexion*, par PAUL ROSSIER, professeur, Genève. — Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne : *Hommage au professeur A. Stucky à l'occasion du trentième anniversaire de son enseignement dans notre Ecole polytechnique.* — Société suisse des ingénieurs et des architectes : *Communiqué du Secrétariat.* — LES CONGRÈS. — SERVICE DE PLACEMENT. — DOCUMENTATION GÉNÉRALE. — INFORMATIONS DIVERSES.

QUELQUES ASPECTS DE LA CONSTRUCTION MÉTALLIQUE EN SUISSE

par CH. DUBAS, directeur des Services de construction métallique
aux Ateliers de Constructions Mécaniques de Vevey S. A.
Ing. civil dipl. E.P.F , Dr sc. techn., Bulle

Situation actuelle de la construction métallique en Suisse. L'acier et le béton

Introduction

Pour comprendre la situation présente de la construction métallique en Suisse, il est indispensable de procéder à un large tour d'horizon et à un sérieux examen de conscience. Il sera donc nécessaire de dire les choses telles qu'elles sont, aussi désagréables qu'elles puissent paraître.

Pour beaucoup de profanes de chez nous et même pour nombre de techniciens suisses, le béton armé est le seul matériau moderne de construction. Mises en présence de constructions métalliques modernes, ces personnes sont tout étonnées de ce que l'on réalise aujourd'hui en acier. Nous allons examiner les causes d'un tel esprit, que l'on rencontre presque chaque jour dans nos journaux, techniques et autres.

Le matériau acier et sa provenance

La Suisse n'est pas un pays producteur d'acier, qu'elle reçoit de l'étranger, même si quelques profilés et la moitié des ronds à béton sont laminés chez nous. L'acier est donc étranger et c'est un reproche qu'on lui fait fréquemment, malgré le ridicule d'un nationalisme excessif pour un petit pays vivant en grande partie de son industrie d'exportation. En outre, il est bizarre que l'acier soit considéré comme étranger seulement en construction métallique, alors qu'il est utilisé en bien plus grande quantité comme armature du béton, à qui il confère toute sa résistance à la flexion.

On oublie également trop souvent que la presque totalité des charpentes métalliques sont fabriquées en Suisse, dans des ateliers suisses, qui occupent un personnel important d'employés et d'ouvriers. Plusieurs de ces ateliers exportent même certains de leurs produits, soit en construction métallique proprement dite, soit dans le domaine annexe de la chaudronnerie. Il s'agit notamment de vannes, ponts roulants, conduites forcées, appareils pour l'industrie chimique et alimentaire. Du point de vue social, le facteur stabilité de la main-d'œuvre ne saurait être passé sous silence, alors que les chantiers de génie civil, avec des effectifs très